

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK
Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom
Band: - (1958)
Heft: 1326

Artikel: Au nom de...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-692594>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BILLET DU PAYS
AU NOM DE . . .

Mettez trois Suisses en présence : ils forment une équipe de yass. A quatre, ils constituent une chorale ; à cinq une section de gymnastique ; à six. . . A partir de six, tous les espoirs sont permis. Ça peut se transformer en embryon d'association de contemporains, en amicale militaire, en club de quilles ou de billard.

Ceux qui, décidément, ne découvrent entre eux aucun dénominateur commun, s'appellent les " jarrets d'acier " et ils conviennent de se retrouver, chaque mois, pour un gueleton dont les dames seront rigoureusement exclues.

Tout cela vous le savez, et je ne prétends nullement vous arracher un cri de surprise avec cette antienne qui a beaucoup servi.

Le fait c'est que les Suisses ont un goût prononcé pour l'association. Ce peuple de frères met sa devise en pratique et s'il est un pour tous, il est aussi tous pour un.

Je le remarque sans ironie parce que je trouve ça très bien. La solitude est condamnée par l'Evangile et tant que l'association n'engendre pas l'esprit grégaire, on peut encourager ce goût du nombre.

Mais cela ne va pas non plus sans danger.

Et l'on voudrait vous servir, à ce propos, quelques considérations de haute politique qui, même si elles vous font bâiller dans trois lignes, valent la peine d'être esquissées.

Vous savez ce que c'est : des tas de citoyens, pourtant conscients et pénétrés de civisme, répugnent à l'embrigadement dans un parti. Ils n'ont pas, disent-ils, la fibre politique — et puis, vous savez, les partis, c'est " tout du même ".

Bon.

Alors, ils ne militent pas dans un parti. Quitte à voter, au moment venu, pour la couleur de leur choix. Il faut ce qu'il faut.

En revanche, ces citoyens ayant une profession, il leur faut bien, sous peine de se singulariser, faire partie de l'association qui défend leur métier. Et les voici syndiqués, membres d'une fédération d'employés, adhérents à tel groupe économique, cotisants à la société des patrons et tutti quanti.

C'est presque obligatoire.

D'ailleurs, à part la cotisation, on ne leur demande rien. Une assemblée générale annuelle, à laquelle n'assistent que les " chauvins " ou, lorsque la

fédération est vraiment considérable, une assemblée des délégués qui représentent les sections.

A part quoi, notre syndiqué, notre affilié, notre membre, il est aussi père de famille, consommateur, contribuable et vacciné. Comme de juste.

Cela n'empêche pas son syndicat, son association, son groupe économique de parler en son nom, comme s'il l'avait là, sous la main, tout prêt à opiner du bonnet ou à crier : bravo, encore !

Parce que, bien sûr, ces groupements, sitôt qu'ils ont pris de l'ampleur, ils tendent à se considérer un peu comme un Etat dans l'Etat. Les dirigeants, qui ne peuvent pas tout faire, les membres, que la chose ne passionne pas outre mesure, finissent par remettre leurs intérêts entre les mains du secrétaire. Un monsieur bien, actif, sachant les langues et qui, peu à peu, prend l'habitude d'incarner, dans sa personne, dix, vingt, cent mille affiliés.

" Au nom de mon union, tonne-t-il devant le tapis vert, je ne saurais admettre que. . . "

Et de l'autre côté de la barrière, on tremblote un brin, en se disant : mais tonnerre, c'est qu'il parle tout de même au nom de beaucoup de monde !

Car de l'autre côté de la barrière, j'ai oublié de vous dire qu'il y a l'Etat. L'Etat qui, sur quantité de points, est obligé de consulter les Or-ga-ni-sa-tions, cette puissance moderne, à qui, d'ailleurs, il refile un certain nombre de ses tâches.

C'est vous dire que les associations — économiques ou professionnelles — c'est devenu quelqu'un, dans la Suisse d'aujourd'hui.

Je m'en plains?

Nullement.

Je m'inquiète seulement un peu de l'étendue du pouvoir conféré à ces groupements. Peu à peu, ils façonnent la politique du pays, ils inspirent ses destins, ils se substituent au peuple lui-même, ce peuple si dédaigneux des partis, lesquels, cependant, sont les vraies écoles politiques.

Il en résulte un malaise. Un malaise qu'on ressent, d'ailleurs, aussi, bien dans les milieux purement politiques que dans les milieux des associations elles-mêmes.

C'est pourquoi des voix se sont fait entendre pour demander une étude soignée de la question et, plus tard, une mise au point et un partage de responsabilités.

Je crois que c'est une bonne solution.

Echo.

Rhine Passenger Service

ROTTERDAM — BASLE — ROTTERDAM

by m.v. BASILEA and m.v. BOSCO

For a complete rest and changing scenery

For full particulars apply to General Agents for U.K. & EIRE

COMPTON'S LIMITED

12-13 Hatton Garden, London, E.C.1

Tel.: CHANCERY 9631/5

or your Travel Agent

Telegrams: Comtravel Cent London